

Réforme du Baccalauréat - Chevilly-Larue exige plus de spécialités

date

Le 21 février 2019

Suite à la réforme du Baccalauréat, le rectorat de Créteil a dévoilé la cartographie de l'attribution des différentes spécialités qui seront disponibles dans chacun des lycées du Département.

A contrario des engagements pris par Monsieur le Ministre de l'Education Nationale qui prévoyait un minimum de sept spécialités dans chaque établissement, seules cinq spécialités ont été actées pour le lycée Pauline Roland de Chevilly-Larue.

Cela génère une inégalité territoriale inacceptable puisque les lycées de Cachan, Fresnes, du Kremlin-Bicêtre, de Thiais ou de Vitry-sur-Seine offrent tous entre sept et dix spécialités.

Créant une situation de concurrence entre les lycées du district, favorisant les stratégies d'évitement des familles et portant gravement atteinte à l'essor du lycée Pauline Roland, à la diversité et donc à la richesse de l'enseignement qui y est dispensé, cette mesure n'est ni acceptable ni acceptée.

Les enseignants, les parents d'élèves et la Municipalité se sont rendus ce jeudi 21 février au Rectorat de Créteil, en présence de Madame Stéphanie DAUMIN, MAIRE de Chevilly-Larue, pour porter leur exigence de voir s'élargir le nombre de spécialités proposées aux futurs bacheliers chevillais.

Une pétition a également été lancée sur change.org à l'initiative d'une fédération de parents d'élèves.

D'autres formes de mobilisation seront amenées à voir le jour si le Rectorat refusait de reconsidérer sa position.

Accessible par le T7, station Moulin Vert
Accessible par le 192, station arrêt Cité des Sorbiers
Plus d'infos :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/Actualités>

Contact : Céline Di Simone, Responsable de communication